



# Liquidation matrimoniale et séparation de biens

Par **Rebondir**, le **17/07/2016** à **20:23**

Bonjour,

Nous sommes divorcés et nous devons liquider nos biens (chacun souhaite en conserver un) alors que nous étions en séparation de biens :

-1 terrain acheté par mon ex mari et moi même, sur lequel :

1) nous avons fait construire notre maison = financée par mes parents et moi-même à hauteur de 84% et de 16% par mon ex-mari (preuves relevés de banque). Le bien a été estimé il y a 8 ans à 200.000euros.

2) une grange restaurée et faisant usage d'habitation depuis 10 ans. Mon ex-mari l'a financée à hauteur de 87% et moi de 13% (preuves relevés bancaires) estimée en 2008 à 150.000 euros.

Selon mes comptes et la répartition des %, je devrais donner de l'argent à mon ex mari alors qu'en numéraire j'ai déjà bien plus financé pour la maison ? puisque je souhaite la garder?? est ce normal ?

16% de 200.000 euros = 32000 euros sa part pour la maison que j'aimerai garder.

13% de 150.000 euros = 19500 euros ma part pour la grange aménagée qu'il souhaite garder.

Reste  $32000 - 19500 = 12500$  euros à lui donner ?, ou est ce d'autres calculs qui sont effectués ? ou faut il re-évaluer tous les biens ? mais la maison plus grande sera normalement plus estimée ??

De plus, il a fait des donations à ses enfants en nu propriété sur la grange aménagée (il est usufruité). Est ce pris en compte pour le calcul ?

Merci pour vos réponses.